

2024-0634
2024-02-22

Onguard Professional P-22-RTU

DOMESTIQUE

UTILISER À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS
ET SUR LES PATIOS, LES VÉRANDAS ET LES TERRASSES POUR ÉLIMINER les fourmis, les
anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce-oreilles, les lépismes argentés, les
cloportes et les araignées

No HOM 31102 L.P.A.
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRINCPE ACTIF:

Tétraméthrine 0,20%
Perméthrine 0,20%

Rapport cis-trans isomères : min. 45 % (+ ou -) cis et max 55% (+ ou-) trans

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION POISON

ATTENTION IRRITANT OCULAIRE

CONTENU NET : 1 to 3.75L

UR-CAN INC.

**PO Box 20069 Brant Hills
Burlington, ON L7P 0A4
(888)-484-3213**

**Tueur de fourmi et d'araignée. Suppresseur De Forficule. Destroyer De Gardon. Tueur de puce
et de coutil Traitement de tache et de surface de moustique de mouche.**

MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer comme pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.
SEULS le traitement localisé et le traitement des fissures et des crevasses sont autorisés. Un
traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre
carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des
traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Le traitement
des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites
ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des
surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints
de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements.
NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés tels que greniers,
vides sanitaires, petites salles de rangement et placards. Aérer les sites après leur traitement en
ouvrant les portes et les fenêtres ou, au besoin, au moyen de ventilateurs pour faciliter la

circulation de l'air. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS UTILISER DANS LES ENDROITS OÙ L'ON MANIPULE, ENTREPOSE OU PRÉPARE DES ALIMENTS, LORSQUE DES ALIMENTS SONT PRÉSENTS. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents sur les lieux. NE PAS laisser des personnes ou des animaux de compagnie pénétrer dans le site traité tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer comme pulvérisation d'ambiance. NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer le produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer dans les zones où des plantes sont cultivées pour l'alimentation humaine ou animale (par exemple, légumes, fruits, herbes). BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. TENIR LE CONTENANT EN POSITION VERTICALE. VAPORISER PAR PETITES SECOUSSES.

Utiliser uniquement pour des traitements localisés ou ceux dans les fissures et les interstices. Les aires résidentielles sont définies comme tout site d'utilisation où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé pendant ou après un traitement. Dans le cas des utilisations visant les structures dans des sites résidentiels, cela signifie des maisons, des écoles, des restaurants, des immeubles publics ou tout autre secteur où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé possiblement.

À l'intérieur :

Pour tuer les fourmis, les anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce-oreilles, les lépismes argentés, les cloportes et les araignées:

Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé à l'intérieur sur les surfaces internes des bâtiments, y compris les coins sombres des pièces et des armoires, les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds, le long des plinthes et des cadres de fenêtres et de portes; autour des éviers; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex. armoires); autour des poubelles, de la plomberie et autres installations de services publics et autour des points d'entrée (p. ex. fenêtres, portes). Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses en utilisant un jet de précision pour pulvériser de petites quantités du produit directement dans les fissures et les crevasses présentes entre différents éléments de construction, entre les appareils et les planchers, dans les ouvertures menant aux vides et aux creux dans les murs, et entre les pieds et les bases des meubles. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour tuer les puces et les tiques sanguines : NE PAS PULVÉRISER LES ANIMAUX DOMESTIQUES AVEC CE PRODUIT. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour une suppression efficace des puces et des tiques, il faudrait combiner le traitement de l'animal à la désinfection et au nettoyage de tout endroit utilisé par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles, etc. (jeter le sac de l'aspirateur après l'avoir utilisé), laver la

litière de l'animal, les endroits où il demeure et les environs. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long et derrière les plinthes, les cadres de fenêtres et de portes et les endroits précis sur le plancher et les revêtements de plancher. La literie des animaux de compagnie peut être entièrement traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Utilisation à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et des patios, des vérandas et des terrasses :

Pour tuer les mouches et les moustiques : Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces externes des bâtiments (y compris les garages) et sur les patios, les vérandas et les terrasses pour éliminer ces organismes nuisibles. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les insectes peuvent entrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Ce produit peut aussi être appliqué sur des parties localisées (p. ex. sous les corniches) ou sur les patios, les vérandas et les terrasses. Le produit tue les mouches domestiques et les moustiques qui se posent sur les surfaces traitées. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Sortir les animaux au moins 1 heure lors de la pulvérisation dans la pièce. Après le traitement, aérer toutes les pièces, attendre au moins 15 minutes avant d'y entrer et ne pas y retourner tant que l'aération soit terminée. Éviter tout contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Dangereux si avalé. Peut provoquer une irritation des yeux ou de la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Lavez les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Ne pas porter de chaussures contaminées. Ce produit contient du à raison de % qui requiert davantage de tests toxicologique.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

2024-0634
2024-02-22

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Ne pas pulvériser sur les abeilles. Ce produit contient un distillat de pétrole que peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Toxique pour les insectes utiles.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant avec les ordures ménagères.

ENTREPOSAGE : Ranger seulement dans le contenant original dans un endroit frais et sec inaccessible pour les enfants, les animaux domestiques et de compagnie. Ranger à plus de 0 °C – ne laisser pas geler.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.